

MAUVEZIN

Année 2017
Bulletin n° 88
Juin 2017



Directeur de la publication : M. le Maire de Mauvezin – Site Internet : www.mauvezin.fr



Publié le : 20/06/2026 15:44 (Europe/Paris)
Collectivité : Mauvezin
https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67597

Monsieur Marcet nous a quittés le jeudi 8 juin 2017 et l'hommage officiel qu'une foule immense lui a rendu, sous cette halle symbolique, était à la hauteur de l'homme qu'il était et qu'il restera à jamais dans nos mémoires.

L'édito du maire sera donc fait des mots qu'il a prononcés lors de la dernière cérémonie du 17 février 2017. En effet, ce jour là, Monsieur Marcet a inauguré les œuvres maîtresses achevées qui faisaient sa fierté.

C'est ainsi qu'il a commencé son discours en mettant en exergue le dynamisme de la ville et sa modernité :

« Mauvezin est à l'intersection des routes départementales Toulouse-Agen, et Montauban-Auch au cœur du Pays Portes de Gascogne et au centre de la Communauté de Communes des Bastides de Lomagne.

↳ sa population atteint 2 154 habitants,

↳ l'effectif du collège est passé de 110 à 320 élèves en 20 ans et le nombre d'élèves en maternelle et primaire a augmenté,

↳ la crèche affiche un taux d'occupation maximal.

Pour jouer son rôle de bourg centre, le Conseil Municipal a décidé d'investir pour équiper et embellir notre jolie cité. »

Il souligne aussi :

« A tous nos investissements viennent s'ajouter ceux des entreprises du secteur privé : SUPER U, Garage RENAULT FABIAN, Cliniques vétérinaires, contrôle technique AUTOVISION, Atelier de Motoculture SANGALLI, la restauration de plusieurs immeubles et magasins dans le centre bourg sans oublier le secteur public avec l'installation d'un pôle social du Conseil Départemental ainsi qu'une Maison de Service Au Public par la CCBL. Tout ceci nous rend confiants et j'en suis sûr confortera la place de notre Commune dans notre bassin de vie. »

Monsieur Marcet met l'accent sur les réalisations achevées « La couverture du troisième court de tennis qui profite à plus de 150 licenciés, le réaménagement total de la piscine avec sa mise aux normes accessibilité, le parking près de l'hôpital de 40 places indispensable pour le personnel ».

« Ce soir, nous avons choisi 3 sites disposés le long du parcours inaugural :

- **L'éclairage et la sonorisation de la Halle du XIV^{ème} siècle** : lieu de rencontre pour toutes les festivités et animations locales, le marché hebdomadaire du lundi.
- **La traversée de la ville** : Comme vous l'avez constaté lors de notre parcours, les trottoirs ont été mis aux normes et sécurisés, une écluse aménagée afin de permettre une meilleure circulation, et un cheminement piétonnier adapté de la Place centrale vers les écoles.
- **La bibliothèque transformée en médiathèque** est un lieu pour lire, écouter et voir mais aussi un lieu de partage et de convivialité. C'est un moyen de rompre la solitude pour de nombreuses personnes qui reçoivent là, outre un conseil pour un choix de lecture, une écoute attentive. La médiathèque est un pôle d'information, de découverte et de ressources numériques indispensables. »

Monsieur Marcet a terminé son discours en remerciant sincèrement tous les financeurs ainsi que les personnes qui ont travaillé à la conception de cette médiathèque et les bénévoles qui aident à son fonctionnement.

Il a clôturé l'inauguration en disant à Monsieur le Sous-Préfet, mais aussi aux élus, que nous comptons investir sans relâche pour faire avancer d'autres projets communaux avec leur appui financier pour que notre bourg centre ait le rayonnement que nous souhaitons, afin d'augmenter l'attractivité de notre territoire rural.

Monsieur Marcet, toute l'équipe municipale a entendu le vœu que vous aviez formulé lors de la profession de foi qui nous engageait. Sachez que nous suivrons « vos traces » et que nous continuerons votre œuvre pour le bien des mauvezinois que vous aimiez tant. Il nous reste deux ans de mandat et vous en resterez le guide. La tâche sera dure mais nous avons tant appris de vous que nous la mènerons au bout.

Merci Monsieur Marcet.



COMPTE ADMINISTRATIF 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2016	DM 2016	Budget 2016	Réalisé
011	524 199,00 €	-2 000,00 €	522 199,00 €	485 363,73 €
012	669 200,00 €		669 200,00 €	692 084,30 €
65	188 551,22 €		188 551,22 €	198 060,89 €
66	29 000,00 €		29 000,00 €	28 280,33 €
67	2 290,00 €	3 750,00 €	6 040,00 €	9 845,87 €
042	2 177,00 €		2 177,00 €	2 177,00 €
014	37 054,00 €		37 054,00 €	37 054,00 €
023	585 750,00 €	-215 000,00 €	370 750,00 €	
Total	2 038 221,22 €	-213 250,00 €	1 824 971,22 €	1 452 866,12 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitres	BP 2016	DM 2016	Budget 2016	Réalisé
001	184 236,64 €		184 236,64 €	0,00 €
040	359 340,77 €		359 340,77 €	359 340,77 €
16	120 195,00 €		120 195,00 €	105 333,23 €
19	0,00 €		0,00 €	0,00 €
21 et 23	1 713 357,36 €	88 000,00 €	1 801 357,36 €	1 616 684,44 €
Total	2 377 129,77 €	88 000,00 €	2 465 129,77 €	2 081 358,44 €

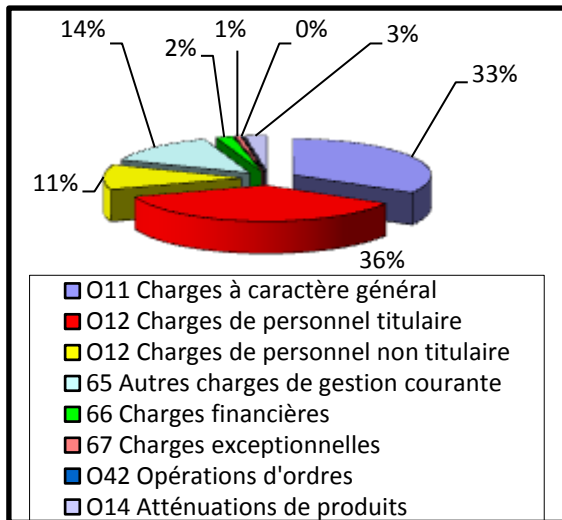
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	BP 2016	DM 2016	Budget 2016	Réalisé
002	117 984,22 €		117 984,22 €	
013	69 500,00 €	-700,00 €	68 800,00 €	94 066,16 €
70	75 500,00 €		75 500,00 €	101 644,98 €
73	816 637,00 €		816 637,00 €	829 261,29 €
74	601 100,00 €		601 100,00 €	639 219,17 €
75	140 600,00 €		140 600,00 €	161 857,89 €
76	100,00 €		100,00 €	24,17 €
77	216 800,00 €	-215 000,00 €	1 800,00 €	11 064,88 €
042	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total	2 038 221,22 €	-215 700,00 €	1 822 521,22 €	1 837 138,54 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitres	BP 2016	DM 2016	Budget 2016	Réalisé
001	0,00 €		0,00 €	
10	696 237,00 €		696 237,00 €	657 588,35 €
165	600,00 €		600,00 €	1 287,24 €
13	528 439,00 €	88 000,00 €	616 439,00 €	493 939,21 €
16	180 000,00 €		180 000,00 €	180 000,00 €
028	2 177,00 €		2 177,00 €	2 177,00 €
021	969 676,77 €		969 676,77 €	387 916,77 €
Total	2 377 129,77 €	88 000,00 €	2 465 129,77 €	1 722 908,57 €

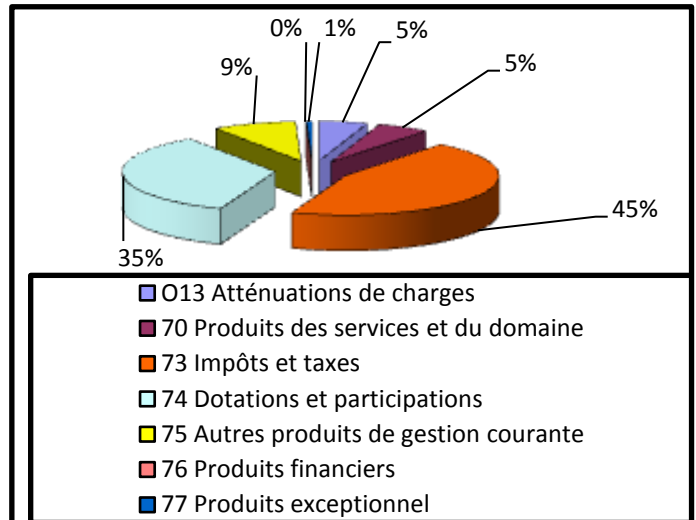


RESULTATS DES COMPTES DE L'ANNEE 2016

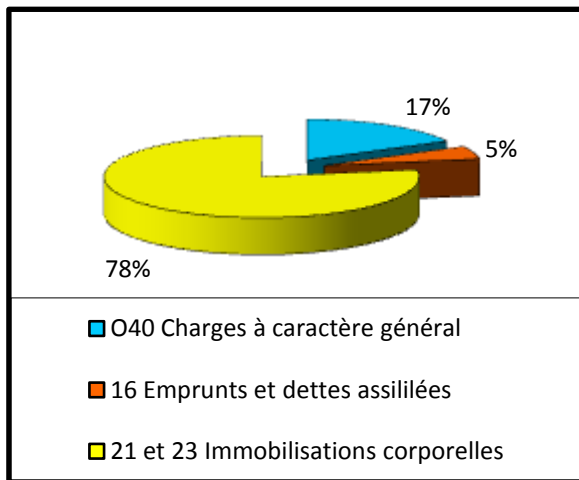
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



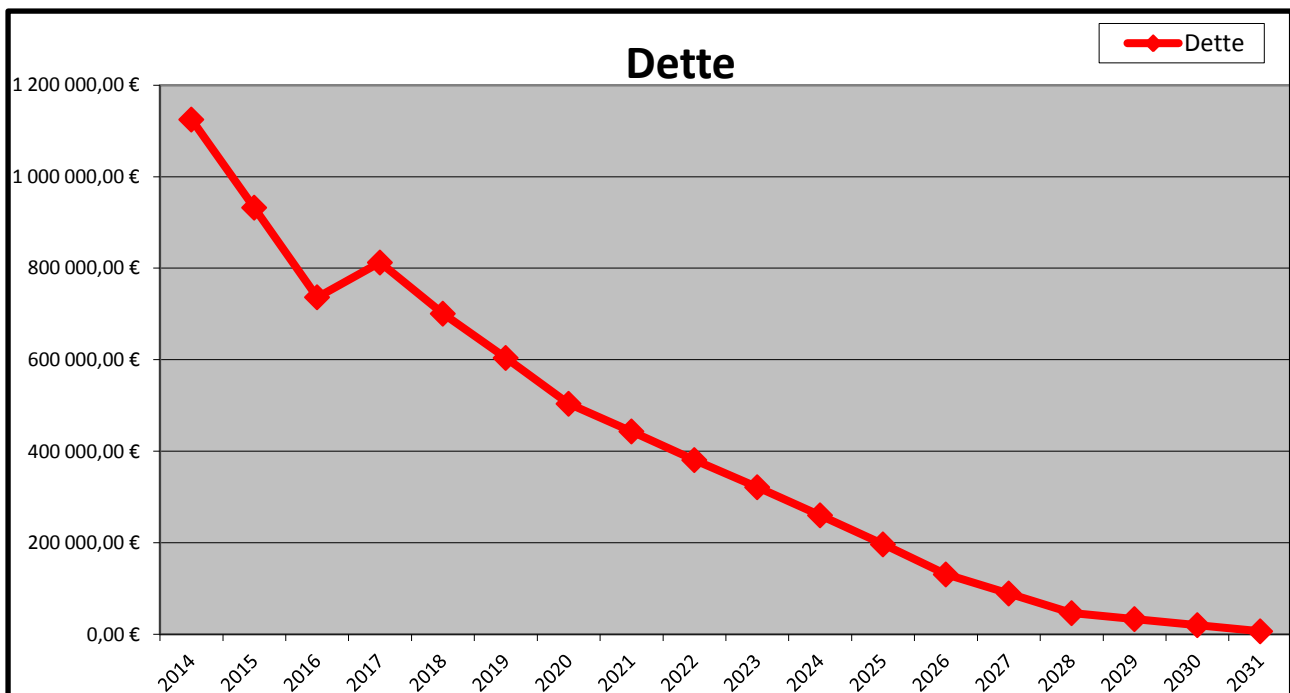
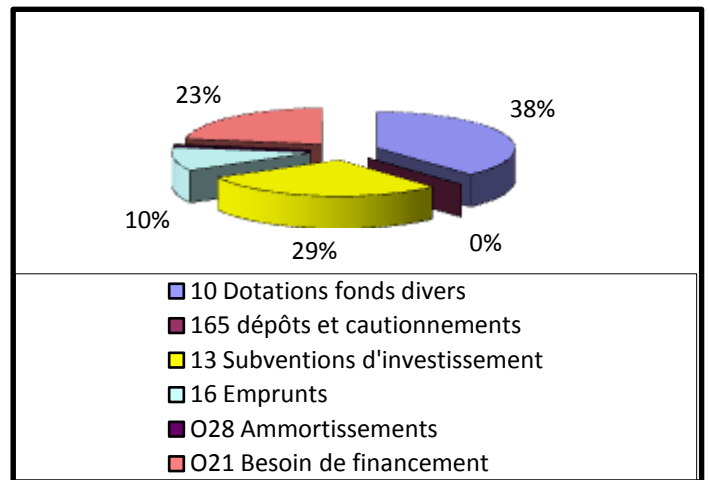
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET PREVISIONNEL 2017

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté	21 031.98 €
Atténuation de charges	93 800.00€
Produits de services	95 300.00 €
Impôts et taxes	830 271.00 €
Dotations, subventions	627 100.00 €
Autres produits de gestion courante	152 800.00 €
Produits financiers	100.00 €
Produits exceptionnels	1 700.00 €
Opération d'ordre	0.00 €
Total	1 822 102.98€

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	533 264.00 €
Charges de personnel	727 400.00€
Autres charges de gestion courante	195 594.00 €
Charges financières	26 515.00 €
Charges exceptionnelles	4 092.70 €
Amortissements	2 182.30 €
Atténuations de produits	40 854.00 €
Virement à la section d'investissement	292 200.98 €
Total	1 822 102.98€

Recettes d'investissement

Recette d'investissement reporté	0.00€
Excédent de fonctionnement reporté	481 224.66 €
Dotations et fonds divers	293 000.00 €
Emprunts	360 000.00 €
Subventions	756 501.20 €
Amortissements	2 182.30 €
Produit des cessions immobilières	3 500.00 €
Dépôts et cautionnements reçus	602.70 €
Virement de la section de fonctionnement	292 200.98 €
Total	2 189 211.84 €

Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement reporté	481 224.66 €
Immobilisations corporelles	1 564 946.33 €
Emprunts et dettes	143 040.85 €
Opération d'ordre	€
Total	2 189 211.84 €

ATTRIBUTIONS 2017

SOCIETE DE CHASSE : destruction nuisibles	100.00	ASSOCIATION D'ANIMATIONS TOURISTIQUES	1 500.00
FNACA	150.00	BIBLIOTHEQUE	2 200.00
VELO CLUB	400.00	AMICALE SAPEURS POMPIERS	3 200.00
CROIX ROUGE FRANCAISE	150.00	R.S.M.	6 000.00
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	150.00	COMITE DES FETES	6 500.00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150.00	CORDISSIMO	250.00
SOCIETE DE PECHE	200.00	ART Y SHOW	100.00
CLUB DE PETANQUE	500.00	FOIRE AUX VEAUX	100.00
CLUB 3EME AGE	250.00	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES	200.00
FOYER RURAL (Club Internet)	250.00	ECOLE DE CIRQUE AIE AIE AIE	250.00
TENNIS CLUB	350.00	PROVISION POUR SUBVENTIONS	1 000.00
CHAMBRE DES METIERS DU GERS	500.00	ACAPL'A (Commerçants)	3 500.00
LES AMIS DE L'ORGUE	350.00	Visite Malades en Etablissements Hospitaliers	150.00
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE	350.00	ARRATZ RUNNING CLUB	150.00
UNSS DU COLLEGE	250.00	Commission Mémoire Anciens Combattants	100.00
SOCIETE DE CHASSE	550.00	SECOURS CATOLIQUE	150.00
LES REVES BLEUS	300.00	LA HESTA	200.00
JUDO CLUB	900.00	ARPEGE	150.00
BASKET BALL	1 100.00	France ADOT	50.00
CLUB DE FOOTBALL	1 100.00	BANQUE ALIMENTAIRE	200.00
FOYER RURAL : • fonctionnement • Aide exceptionnelle salon	1 250.00 (1 100.00 150.00)	FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT DEPARTEMENT	500.00
		TOTAL	35 750.00 €

Mauvezin - 05 62 00 00 00

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

N'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre lors d'aménagement sur la Commune.

N'oubliez pas non plus de le faire en cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune auprès du service Elections de la Mairie.

ZONE BLEUE

Une zone bleue a été instaurée rue Gambetta, entre la Place de la Libération et la Place du Bastion d'Uzac. Cette zone permet l'instauration d'un système qui facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement aux abords des commerces. La réglementation s'applique tous les jours de la semaine, ainsi que les jours fériés, entre 9 heures et 19 heures. Il est par conséquent interdit de laisser stationner son véhicule pendant une durée supérieure à 1 heure et 30 minutes dans la zone délimitée. Un disque apposé sur votre pare brise doit indiquer votre heure d'arrivée.

Un agent de surveillance de la voie publique assermenté est en exercice depuis le 1^{er} avril 2017. Il est chargé de faire respecter les règles applicables en matière de stationnement. Un système de verbalisation est mis en place à l'encontre des contrevenants.

ACAPL'A

Après deux actions menées à Noël et pour la Fête des Mères, **ACAPL'A** (association des artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales associés) renouvelle l'opération initiée l'année précédente envers la population de vacanciers : les touristes reçus au VVF reçoivent un bon d'achat de 5 euros valable dans tous les commerces arborant le logo ACAPL'A.

Ce sont des actions qui impulsent le développement des commerces en bourg centre et qui le redynamise. Merci pour cette bonne initiative !

DEPART DES AGENTS

Quatre agents ont fêté leur départ lors d'une petite réception donnée en leur honneur par le personnel et les élus.

Il s'agit de Madame Pierrette ETCHEBERRY (adjoint technique) partie à la retraite, Monsieur Roger TOULOUSE (adjoint technique), Monsieur Pierre MARCONATO adjoint technique territorial qui a demandé une mise en disponibilité et Monsieur Jérémie BARBIERI dont le contrat s'achevait au 30 mai 2017.

Souhaitons-leur du bonheur dans leur nouvelle vie.

FUTURE FRESQUE sur LA FAÇADE de la PISCINE

La Communauté des Communes et la commune de Sarrant ont à demeure un illustrateur en résidence, Hugo CHAURE.

Le comité de direction a choisi l'illustration comme « fil conducteur » des actions menées par l'EPIC de l'Office de Tourisme Intercommunal Bastides de Lomagne. Bien identifier notre territoire et le mettre en valeur en le faisant connaître est une de ses missions.

Le point commun de notre vaste territoire est l'eau : les bases de loisirs de St Clar, de Solomiac, de Thoux- St Cricq et enfin la piscine chauffée de Mauvezin.

C'est cette dernière qui bénéficiera en premier du talent de graphiste, puisque la fresque va bientôt naître de son imagination, aidé du comité qui a choisi les thèmes.

Nouveau

Salle des Fêtes de Lamothe : **Divine at Play**, groupe australien, propose des activités du lundi 7 août au vendredi 11 août : Qi Gong le matin à 10 h ; Jeux interactifs à 14 h et méditation à 19 h.

<http://members.iinet.net.au>

pas de prix d'entrée mais don accepté.



CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 21 JUIN 2017

A l'ouverture de la séance du conseil municipal le 1er Adjoint, Monsieur CABASSY Daniel a procédé à l'installation du conseiller manquant, Monsieur PUYANÉ Pierre.

Le Conseil Municipal au complet a pu procéder à l'élection de son maire sous la présidence de la doyenne de l'assemblée Madame FERRADOU Jacqueline (Monsieur MARCADET Daniel étant excusé).

Un seul candidat s'est présenté : Monsieur Daniel CABASSY qui a été élu Maire de Mauvezin.

Dès son installation, Monsieur CABASSY a procédé à l'élection des adjoints.

Une liste de 5 adjoints a été présentée menée par Linda DELDEBAT, qui a été élue.

1^{ère} Adjointe

Linda DELDEBAT

**Chargée de l'Economie,
la Communication et
le tourisme**

Office de tourisme
VVF

Site internet

Bulletin municipal
Services Techniques

2^{ème} Adjointe

Maryse LAVIGNE

Chargée de la Solidarité

Services à la personne

CCAS

Insertion

Maison de retraite

Hôpital

3^{ème} Adjoint

Jean-Marc PASCOLINI

**Chargé des Travaux et de
l'urbanisme**

Actes d'urbanisme

Travaux d'aménagement

Gestion des cimetières

4^{ème} Adjointe

Line DE LA SEN

**Chargée de la Culture
Et du Marché**

Fêtes et Cérémonies

Associations culturelles

Marchés hebdomadaires

Foyer Rural et Cinéma

Médiathèque

Maison des Associations

5^{ème} Adjoint

Bernard FAURÉ

**Chargé des Sports et de la
Voirie**

Promotion des sports

Relations avec les clubs

Travaux Voirie

Travaux équipements
sportifs

Une **délégation** a été attribuée à Sandrine LACOURT chargée du PNNS (Plan National Nutrition Santé) et du conseil des jeunes.

Félicitations au Maire Daniel CABASSY et à Sandrine LACOURT pour sa nouvelle nomination.



Travaux de mise en accessibilité et d'aménagement de la mairie

Les travaux ont bien débuté, comme vous avez pu le constater. Les diverses démolitions, le terrassement de la cour intérieure, la préparation des plafonds, la dépose de carrelage et la pose du réseau d'électricité constituent l'essentiel des prestations en cours de réalisation. Les réunions de chantier se déroulent tous les mercredis après midi.

Construction du parking de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

En passant par la rue Tourneuve ou la rue des Jardins, vous pourrez voir l'état d'avancement du chantier. Les terrassements généraux sont terminés, la mise en œuvre de la première couche du corps de chaussée et la pose des bordures sont en cours. Les travaux devraient être terminés avant le 14 juillet sauf aléas.



Comme pour tous les chantiers nous sommes confrontés à diverses nuisances.

Le bruit, la poussière et les perturbations de circulation ne sont pas habituels. Pour autant, c'est la vie de chantier et nous vous demandons un peu de patience.

Les travaux à entreprendre au cinéma et au complexe sportif sont mis en attente des accords de subventions pour finaliser les plans de financement comme nous nous y étions engagés.

Nous menons actuellement une réflexion avec l'aide du Conseil Départemental sur le dossier de construction du cheminement piétonnier reliant le collège au stade, du CAUE sur le devenir éventuel de l'emplacement de l'ancien supermarché et du cabinet XMGE pour l'aménagement de la place de la Libération côté Nord. Nous souhaitons également revoir le principe de stationnement dans la rue de la République, côté gauche en montant.

Nous prévoyons aussi en relation avec le SICTOM la réalisation des premiers conteneurs enterrés. Ce projet est en cours d'étude.

Les commissions travaux et voirie doivent proposer des interventions d'entretien sur plusieurs rues et trottoirs. Une visite doit être programmée sur différents sites afin de déterminer le type de travaux à entreprendre et les priorités de réalisation. Bien évidemment, le planning des travaux dépendra des possibilités financières de la commune.

La régie rurale a procédé au nettoyage du talus de la piscine, au débroussaillage du terrain communal situé rue Roger Couderc ainsi qu'à la réparation de deux puits en contre bas des terrasses du château.

Nous avons encore beaucoup de projets à réaliser afin de poursuivre l'objectif que nous nous sommes fixés pour continuer à améliorer le cadre de vie de ce beau village de Mauvezin où il fait bon vivre.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale et sur ses agents pour faire du mieux possible.



URBANISME

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La première phase concernant le diagnostic sur la commune de Mauvezin a fait l'objet d'un compte-rendu établi par les ateliers Sol et Cité et l'atelier environnemental AMIDEV début Mars ; Ce diagnostic est consultable en mairie. La deuxième phase concerne le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

Trois grands thèmes seront étudiés :

- l'environnement et le milieu naturel
- l'entité urbaine et le développement urbain
- l'économie, les équipements et espaces publics et les déplacements.

Une réunion publique pour présenter le PADD aux administrés se tiendra fin septembre.

Il faut savoir que nous serons soumis à des contraintes exigeantes de la part des services de l'état et des nouvelles lois sur l'urbanisme : notamment de consommer moins d'espace que lors du dernier PLU élaboré en 2008. De plus, le grand nombre de logements vacants recensé sur la commune incite à diminuer la surface constructible. En revanche la forte progression démographique (25% en 10 ans) est un atout pour l'augmenter. De décembre 2016 à Juin 2017 ont été déposés en mairie : 7 Permis de construire, 15 déclarations préalables de travaux et 54 certificats d'urbanisme.

MARCHÉS

Un plan du marché réalisé par les services municipaux facilitera le travail du placier. Toutes les informations concernant l'activité, le nom, la surface occupée et le montant du droit de place y sont répertoriées. Une grille tarifaire plus équilibrée est en cours d'étude.

ECONOMIE

Les associations de commerçants du territoire de la communauté des Bastides de Lomagne sont désormais une compétence de la communauté de communes. Une réunion doit avoir lieu très prochainement afin de définir les modalités d'aides et de subvention pour leur fonctionnement. Les zones d'activités artisanales relèvent également de la compétence de la communauté de communes.

L'opération commerciale organisée lors de la Fête des Mères par ACAPL'A a connu un vif succès. 24 consommateurs ont été récompensés. Les chèques cadeaux qui leur ont été remis devront être utilisés chez les commerçants adhérents.

REHABILITATION DES CIMETIERES COMMUNAUX

Face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent. Si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe au concessionnaire ou à ses ayants-droit. Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés (ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune, sauf en cas de péril constaté). Nous sommes confrontés au problème des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

La solution pour les communes est de mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales : il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains. En début de procédure, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie, en Préfecture et Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Afin de garantir l'impartialité, le Groupe ELABOR « Cimetières de France » assiste la municipalité.

Pour ce faire, nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagés.

Cette opération permettra, à l'horizon 2021-2022, de retrouver un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts.



CCAS

Durant la durée des travaux de la Mairie, le bureau du CCAS est transféré 1 avenue Jean Philip aux mêmes horaires d'ouverture.

EPICERIE SOCIALE

« Le Bon Plan » accueille actuellement 28 foyers.

La commission d'attribution se réunit le 1^{er} vendredi de chaque mois afin d'examiner les dossiers des futurs bénéficiaires.

En 2016, 9 000 Kg de denrées alimentaires ont été distribués.

JOURNEE SOLIDAIRE

Cette action a connu un vif succès. Des animations sportives le matin et l'après-midi ont été rendues possibles grâce à l'aide financière de l'ARS qui nous a été octroyée suite à un projet dans le cadre du Plan National Nutrition Santé.

Après un petit discours de Monsieur le Maire et Madame Lebreton, conseillère départementale un apéritif et un repas populaire ont réuni de nombreux convives.

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans cette journée solidaire.



UN NOUVEAU CENTENAIRE

En février 2017, Monsieur SAINT-MARTIN a fêté ses 100 ans en compagnie de sa nombreuse famille.

Monsieur le Maire, Linda DELDEBAT et Maryse LAVIGNE lui ont rendu visite à cette occasion.

Tous nos vœux l'accompagnent.



Maryse LAVIGNE, Adjoint au Maire
Vice-Présidente du CCAS



ANIMATIONS

1- Premier semestre 2017 :

Le concert du nouvel an et les **fêtes de Pâques** ont connu un réel succès, en particulier la troupe de **Gospel Walk** dirigée par la pétillante Dee Dee.



Les mélomanes ont apprécié la grande qualité du concert de musique classique des **Chœurs de Toulouse Garonne**.

Pour l'année prochaine, outre les diverses bandas, l'omelette aux ailletts du lundi, nous pensons proposer un marché de l'artisanat d'art.

La municipalité remercie « Les Pénibles » qui ont assuré deux soirées festives au foyer rural.

La traditionnelle Fête de l'Ail aura lieu le Lundi 21 Août prochain.

2- Rentrée culturelle 2017 :

Nous attendons les réponses pour un spectacle musical et une pièce de théâtre programmés en octobre et novembre.

MEDIATHEQUE



Depuis la très belle inauguration du 17 février, la fréquentation de la médiathèque a explosé puisqu'on **enregistre 154 nouvelles adhésions**.

Ont été mis en place deux rencontres d'auteurs avec les collégiens et les enfants de la crèche, l'heure du conte un mercredi par mois, les lectures auprès des pensionnaires des maisons de retraite de la Bastide d'Albret et de l'hôpital et la participation au prix Chronos intergénérationnel.

Cet été, la médiathèque organise « Le jeudi des Bibliothèques » en présence de Benoît Jacques et Annabelle Guetatra le 20 juillet, une balade contée le 14 juillet et la journée occitane le 4 août.

CINEMA

Du 14 juillet au 1^{er} septembre, les séances auront lieu les lundis, mardis, jeudis soir et les mercredis après-midi.

Nouveauté, une séance de **cinéma en plein air** est programmée, sur la promenade du château le Jeudi 17 Août. Le bilan des **séances scolaires** est très positif avec **3009 entrées effectives**, 904 Collège, 78 Maison Familiale Rurale, 2027 Ecoles dont Mauvezin 795, Cologne, Pucassquier, Solomiac, Monfort, Encausse, Crastes, Touget 1232.

Les plans pour l'accessibilité et la réfection de la façade et de la salle de projection sont établis, les travaux sont reportés en 2018, faute de subventions cette année.



COMMISSION SPORTS

La plateforme de l'Abri Foot est en cours de réalisation ainsi que quelques aménagements concernant des besoins éminents.

L'agrandissement du Terrain de pétanque d'été se termine.

Les assemblées générales des clubs sportifs ont débuté, les représentants de la mairie y assistent afin d'être à l'écoute de leur fonctionnement et de leurs besoins.

Clin d'œil et bravo à l'équipe de Basket Mauvezin-Gimont qui a remporté le titre de champion d'Armagnac Bigorre féminines, nous la félicitons.

LE PRINTEMPS SPORTIF

s'achève par de beaux résultats de nos associations.

Nous félicitons :

- **les cadets de l'EGM** (Entente Gimont Mauvezin) qui n'ont rien lâché durant cette belle saison pour le plus grand bonheur de leurs entraîneurs.



- **l'équipe sénior de la RSM**, vainqueur de la finale du challenge des 3 tours.

- **le trail de l'association des Parents d'Elèves** : la beauté de nos chemins et la bonne humeur ont attiré 344 adultes pour 3 parcours « trail » et 1 parcours « marche nordique » tous chronométrés. Les 2 randonnées pédestres ont rassemblé 129 personnes et le trail enfants 90.

Dans le cadre du PNNS, un petit déjeuner équilibré a été proposé aux enfants.



INFO PISCINE

Afin de proposer aux jeunes Mauvezinois des emplois saisonniers de surveillant de baignade à la piscine, la mairie se rapprochera de la DDCSPP le lundi 28 août 2017 pour être informée du déroulement de cette formation BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage). Un point info sera disponible à la mairie et plus particulièrement sur un stand lors de la journée nationale des associations à Mauvezin le samedi 9 septembre 2017.

Bernard FAURE, Adjoint au Maire
Sandrine LACOURT, conseillère déléguée



Commission COMMUNICATION

Un plan gouvernemental

A la suite du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a décidé de réduire de 50% l'usage des pesticides, si possible dans un délai de dix ans. C'est dans cette optique que le plan « zérophyto » préconise des mesures adaptées aux espaces verts, forêts et promenades ouvertes au public.

Nous allons donc entrer dans une période de transition où les agents vont utiliser des produits « autorisés » pour adopter de nouvelles pratiques, plus respectueuses de l'environnement et de la santé de chacun. Les agents des services techniques ont reçu une formation à l'utilisation de ces produits.

La philosophie du plan « zérophyto » s'accompagne également d'une volonté de mieux gérer la ressource en eau et de réduire les déchets.

De nombreux avantages

La réduction puis l'abandon des produits phytopharmaceutiques (les pesticides) permettra :

- d'éviter aux agents de s'exposer à des molécules toxiques
- une augmentation de la biodiversité (insectes, oiseaux, etc)
- une réduction de la pollution de l'air et de l'eau
- l'amélioration de notre cadre de vie
- des économies non négligeables

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

https://www.ecophyto-pro.fr/data/10_guide_zero_pesticides_2.pdf



Une gestion différenciée des espaces

Ces nouvelles pratiques passent par une gestion différenciée des espaces verts : nos agents, avec le concours du Conseil départemental vont déterminer zone par zone, les méthodes les plus adaptées, en voici des exemples : désherber manuellement ou thermiquement (consiste à « ébouillanter » les plantes avec une projection de vapeur d'eau), pailler, choisir des végétaux moins gourmands en eau, laisser en place la végétation sauvage, enherber les allées des cimetières, etc. L'achat du matériel nécessaire à la mise en œuvre de ces pratiques pourra être subventionné par l'agence de l'eau Adour Garonne.

Nous espérons que vous accueillerez ces nouvelles orientations avec bienveillance car ensemble nous pouvons préserver la qualité de l'eau, notre santé et l'environnement.

ASSOCIATION d'ANIMATION TOURISTIQUE

FLEURISSEMENT

Passage du jury du concours des maisons fleuries le samedi 1^{er} juillet à 10 h chez les personnes ayant fait la demande. Comme chaque année, les récompenses seront distribuées lors de la Fête de la Saint Michel.

VIDE-GRENIERS

Cette année encore le vide-greniers aura lieu le dimanche 30 juillet et déjà de nombreuses inscriptions ont été enregistrées. Vu l'engouement de cette manifestation, des exposants seront accueillis cette année sur l'esplanade du château.

PASS'EN GERS

Visiter mauvezin, sous une forme ludique et pédagogique, intéresse les mauvezinois et les vacanciers. L'an passé, la conférence de Charlotte de Malet nous a proposé « un tour des fontaines de Mauvezin », le thème de l'eau ayant été retenu. Que nous propose Pass'en Gers cette année ? Consultez l'office de tourisme intercommunal pour plus de renseignements (tourisme.mauvezin.free.fr)

EX SITU A MAUVEZIN

Il s'agit d'un projet participatif qui vise à mettre en valeur le petit patrimoine des communes rurales.

Ex situ souhaite inviter les habitants à la découverte du patrimoine oublié ou peu connu de notre environnement quotidien.

Avec la collaboration des habitants, une œuvre artistique sera créée « in situ » ainsi qu'un court-métrage. (celui-ci passera en salle en décembre).

La compagnie OBRA et Video feet producteurs ont besoin de votre participation, de vos témoignages, de vos archives personnelles pour enrichir le projet de votre commune. Consultez le site de OBRA, www.obratheatre.co.

Linda DELDEBAT, Adjoint au Maire



COMPETENCES NOUVELLES

Les trois bourgs-centre sont dotés de Maisons de services au public, nouvelle compétence de la communauté des communes Bastides de Lomagne. Sur Mauvezin, elle se situe à la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Une autre compétence s'ajoute encore, il s'agit de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) sera gérée par la CCBL.

La neuvième compétence, celle de l'EAU deviendra obligatoire en 2020. Elle est dès à présent à l'étude bien que difficile à mettre en place.

La loi NOTRE dans le cadre de la réforme territoriale, impose à la communauté un nombre minimum de 9 compétences afin d'obtenir une DGF bonifiée. Sans elle, les ressources de la Communauté de Communes seraient diminuées et celle-ci ne pourrait investir comme il se doit.

SCOT

Schéma de cohérence territoriale qui définit les grandes orientations du territoire pour les 20 prochaines années et fixe un cadre commun pour les documents d'urbanisme (PLU).

Il détermine les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports, d'implantations commerciales, d'équipements structurants de développement économique touristique et culturel, du développement des communications électroniques et vise la mise en valeur des espaces naturels, agricoles, forestiers, la préservation des ressources naturelles, la lutte contre l'étalement urbain.

C'est un projet à l'échelle de bassins de vie au service des habitants et usagers.

CIAS

Le CIAS BASTIDES DE LOMAGNE vous propose un service de portage de repas.

Ce service est d'une grande souplesse de fonctionnement, vous pouvez y faire appel ponctuellement : retour d'hospitalisation, aléas de la vie, congés de l'aidant, ou de façon permanente afin de vous aider au maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Les repas doivent être commandés 48 h avant la date de livraison au 05 62 07 99 73 ou 07 88 56 78 66, vous pouvez les arrêter dans les mêmes délais.

Ils sont préparés dans les cuisines de l'Hôpital de Mauvezin et élaborés par le diététicien en tenant compte des régimes.

Le prix des repas est fixé à 8.60 €.

Les repas sont livrés entre 8 H et 13 H du lundi au vendredi et entre 14 H 30 et 17 H 30 le vendredi pour les repas du week-end. Vous pouvez les prendre tous les jours ou seulement les jours où vous en avez besoin.



Photorama



A noter sur VOS agendas

JUILLET

<u>Samedi 1 et Dimanche 2 :</u>	Fête Locale de Lamothe
<u>Samedi 1 au Samedi 8 :</u>	Concours de Scrabble
<u>Lundi 3 Juillet :</u>	Collecte de sang au Foyer Rural
<u>Vendredi 7 :</u>	Fête de l'Ecole Maternelle à 18 h au Foyer rural
<u>Lundi 10 :</u>	Soirée Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
<u>Vendredi 14 :</u>	Fête Nationale – Randonnée – Repas – Bal Musette et Disco – Grand Feu d'Artifice
<u>Dimanche 16 :</u>	Salon du Bien-Être et des Locavores de 10 h à 19 h sous la Halle
<u>Jeudi 20 :</u>	Le Jeudi des Bibliothèques de 10 h à 12 h
<u>Vendredi 21 :</u>	Marché Nocturne – Bal Rock avec Bringay
<u>Lundi 24 :</u>	Soirée Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
<u>Vendredi 28 :</u>	Concert d'Orgue à 18 h 30 en l'église St Michel Soirée Country – 21 h sous la Halle
<u>Dimanche 30 :</u>	Vide-greniers de 8 h à 18 h

AOÛT

<u>Vendredi 04 :</u>	Journée Occitane : Initiation danse - Bal avec « Trio Trad' » sous la Halle
<u>Lundi 7 :</u>	Soirée Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
<u>Vendredi 11 :</u>	Marché Nocturne à partir de 19 h - Bal Musette avec Los Amigos
<u>Lundi 14 :</u>	Randonnée Nocturne à 19 h 30
<u>Jeudi 17 :</u>	Séance de cinéma en plein air
<u>Vendredi 18 :</u>	« Chopotte Le Clown » à 21 h sous la halle
<u>Vendredi 18 au Dimanche 03 septembre :</u>	Tournoi de Tennis au stade Marcel Gilard
<u>Dimanche 20 :</u>	34 ^{ème} Randonnée de la Fête de l'Ail – à partir de 7 h 00
<u>Lundi 21 :</u>	Fête de l'Ail – Concours, Repas, Bal avec l'orchestre Etincelle
<u>Jeudi 24 :</u>	Journée Conte
<u>Lundi 28 :</u>	Soirée Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle

Activités hebdomadaires

Lundi, Mardi, Jeudi à 21 h, Mercredi 16 h 30 : Cinéma

Lundi, Mercredi, Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 ; Vendredi 16 h à 19 h : Ouverture de la Médiathèque

Tous les Lundis de 11 h à 12 h : Ouverture du Musée d'Archéologie et d'Histoire – 10-12 rue du Dr Fauqué

Tous les Mercredis à 21 h : Loto des Associations au Foyer Rural

Tous les Jeudis à 9 h 00 : Balade Pédestre – Départ du bureau d'accueil du VVF

Tous les Jeudis à 21 h 00 : Concours de Pétanque au Boulodrome d'été

Pour plus de renseignements sur les festivités, des programmes détaillés sont à votre disposition
à la mairie et à l'office de tourisme

Mairie de Mauvezin 1 Place de la Libération 32120 MAUVEZIN

Tel : 05.62.06.81.45 – Fax : 05.62.06.90.74

Mail : commune.mauvezin.gers@wanadoo.fr – Site internet : www.mauvezin.fr

Ce bulletin municipal est imprimé sur du papier recyclé

Publié le : 20/06/2026 15:44 (Europe/Paris)

Collectivité : Mauvezin

https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67597